



MOBILITÉ INTERNATIONALE : ACCUEILLIR DES ARTISTES ÉTRANGERS

NOUVEAU

Durée

1 jour

Tarif

590 € HT

Effectif

8 participants

Intervenants

Anaïs Lukacs

Dates

13 & 14 juin 2024

@ DISTANCE

4 octobre @ GHS

Horaires

9h30 à 13h à distance
(2matinées)10h à 13h - 14h à 18h à GHS
soit une durée de 7h

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous souhaitez connaître les principes qui s'appliquent à la circulation artistique internationale, en s'appuyant fortement sur les législations européennes et française et donc sur l'accueil d'artistes et techniciens étrangers en France.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les logiques des démarches à effectuer lors de l'accueil d'artistes étrangers ou de diffusion/réalisations de projets à l'international.
- ✓ Savoir à quel type d'organisme s'adresser – repérer les sources d'information légales.
- ✓ Organiser la mise en œuvre des projets réalisés ailleurs ou assurés par des artistes ne résidant pas dans le pays où ils travailleront.

PRÉREQUIS

- ✓ Connaissances de base sur l'embauche d'artistes

et la contractualisation entre organisateurs et producteurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Etudes de cas soumis par les participants

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels en charge de la production ou de l'administration dans le spectacle vivant.

PLAN DE FORMATION

Autorisations de séjour

- ✓ Visas court/long séjour : dispenses, procédures, points de vigilance, relations avec les postes consulaires
- ✓ Titres de séjour : dans quels cas ? Titre de séjour « Passeport talent » : critères et spécificités

Réglementation du travail, contractualisation et obligations déclaratives

- ✓ Autorisations de travail
- ✓ Présomption de salariat et artistes indépendants
- ✓ Licence d'entrepreneur du spectacle
- ✓ Détachement et déclarations à l'Inspection du travail
- ✓ Artistes mineurs

Cotisations – protection sociale

- ✓ Pays de versement des cotisations sociales: principes, conventions bilatérales de sécurité sociale
- ✓ Cotisations
- ✓ Couverture sociale

Fiscalité : retenue à la source et TVA

- ✓ Pays d'imposition, retenue à la source : principes, conventions fiscales
- ✓ Montant, calcul et modalités de versement de la retenue à la source
- ✓ TVA

Ces thèmes sont abordés à partir du cadre législatif français (sens import / « accueil en France ») dans le cas d'embauche directe et de contractualisation avec des producteurs (par ex. : contrat de cession) et sont illustrés de cas pratiques.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/ réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM